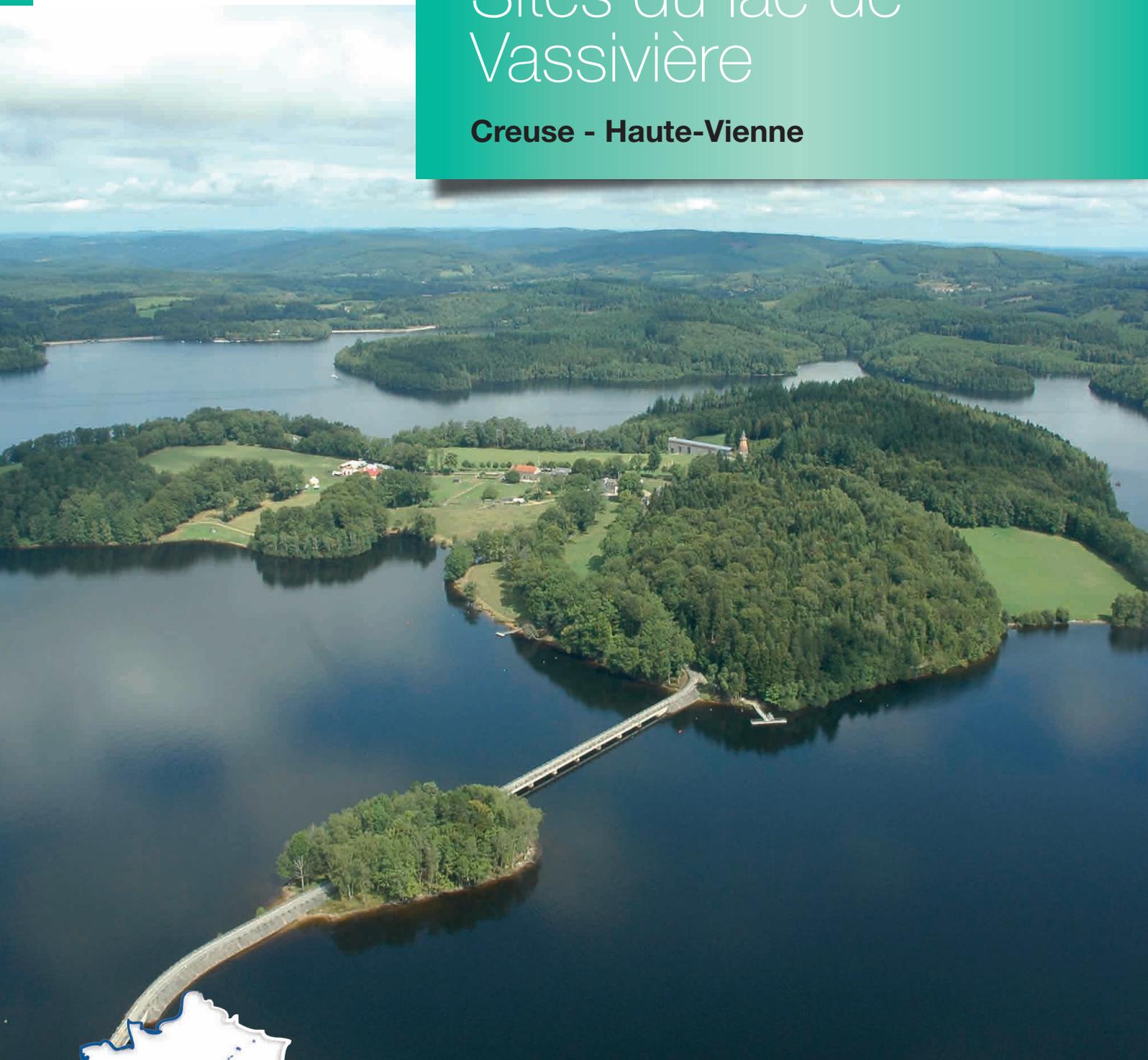


Plans de gestion du Conservatoire du littoral

Sites du lac de Vassivière

Creuse - Haute-Vienne



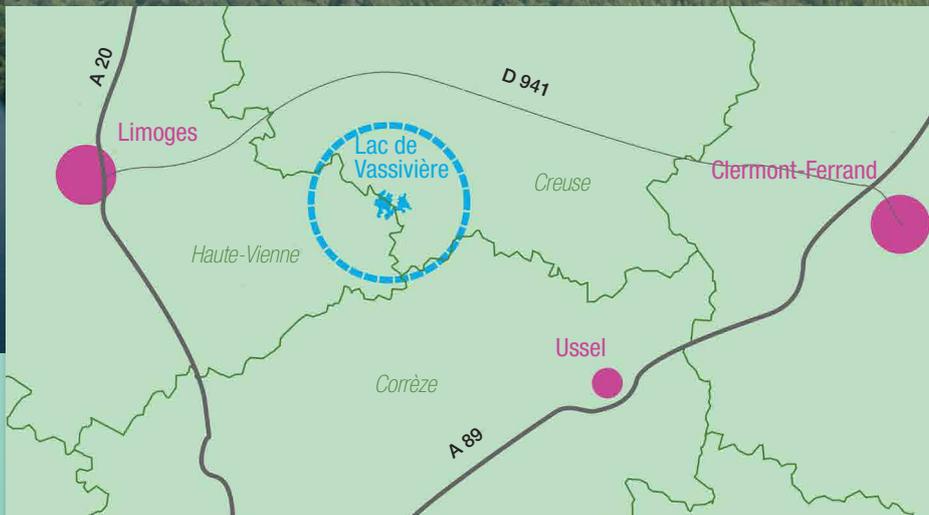
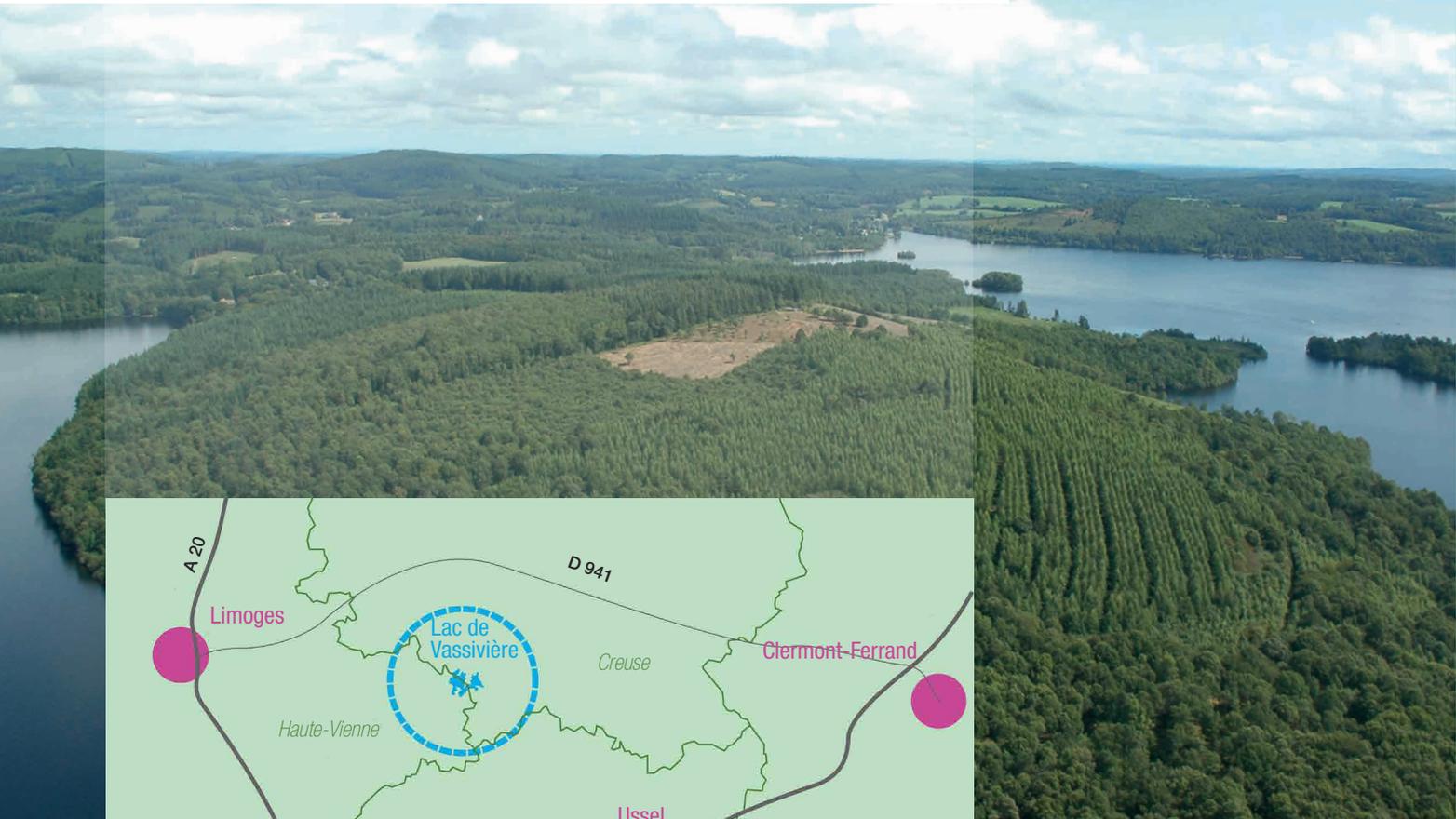
Beaumont-du-Lac

Faux-la-Montagne

Peyrat-le-Château

Royère-de-Vassivière

Lac de Vassivière



Créé par l'homme et sublimé par la nature, le lac de Vassivière permet d'alimenter la région en électricité.

Le lac de Vassivière représente le plus grand plan d'eau du Limousin avec 106 millions de m³ d'eau.

Sept espaces principaux font l'objet du plan de gestion : la presqu'île de Chassagnas, la presqu'île de Pierrefitte, Le Tuquet, le Bois de Crozat, le Puy de la Croix, les rives de Soumeix, les rives de Masgrangeas. Ils s'organisent de façon discontinue autour du lac.



Limousin Creuse - Haute-Vienne

Communes de Beaumont-du-Lac, Faux-la-Montagne, Peyrat-le-Château et Royère-de-Vassivière

Un intérêt écologique fort

- Zone naturelle d'intérêt écologique, floristique et faunistique (ZNIEFF)
- Site Natura 2000 : zone de protection spéciale (ZPS)
- Site d'intérêt écologique majeur « Bois de Crozat »

Des paysages remarquables

- Le lac et ses abords sont classés « Site d'intérêt paysager » au sein du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin
- Une partie (l'île de Vassivière, la presqu'île de Pierrefitte, Auphelle et Chateaucourt) est en site inscrit

Les gestionnaires du site

- Syndicat mixte « Le lac de Vassivière » (pour l'accueil du public)
- Office National des Forêts (gestionnaire des parcelles forestières)
- Conservatoire d'espaces naturels du Limousin



Repères

352 ha

acquis par le Conservatoire depuis 1981

Plan de gestion :

2007 - 2021

Lac :

1040 ha

45 km

de rives

Altitude :

650 - 750 m



Un lac artificiel à l'aspect naturel et sauvage

De 1949 à 1951, la mise en eau du barrage de Vassivière engloutit la vallée qui devient l'un des plus grands lacs artificiels de France. Depuis, les eaux limpides du lac s'étalent autour d'une douzaine de mamelons ou puys recouverts de forêts et de pâtures. Elles offrent au regard une grande variété de paysages ainsi qu'un jeu somptueux d'ombres et de lumière.

Des paysages vallonnés

En contrebas du plateau de Millevaches, dit aussi des mille sources, le lac de Vassivière doit ses formes courbes, ses îles et ses presqu'îles à la succession d'alvéoles formées par l'érosion.

Les puys qui en émergent offrent des paysages ondulés, caractérisés par deux étages de végétation : l'un de type submontagnard, favorable au hêtre ; l'autre de type atlantique, favorable au chêne pédonculé. Ici, point d'urbanisation massive.

L'eau et la forêt dominent, donnant au site un aspect naturel et sauvage.



Presqu'île de Chassagnas

Un refuge essentiel pour la faune

Le site abrite une faune remarquable, avec de nombreuses espèces protégées : notamment des oiseaux, des chauves-souris ou encore la loutre d'Europe qui affectionne les rives peuplées de feuillus.

Une forte fréquentation estivale

Haut lieu de tourisme et de loisirs, le site de Vassivière est très fréquenté par les amateurs de tourisme vert et de loisirs nautiques, principalement en été.

À pied, à cheval ou en VTT, la promenade et la randonnée sont les activités les plus pratiquées.

Une juxtaposition de milieux

Le site rassemble des milieux naturels caractéristiques du plateau de Millevaches :

- milieux humides et tourbeux, essentiellement sur les rives du lac à faible pente ;
- pelouses et prairies, autrefois majoritaires ;
- forêts et bosquets, naturellement peuplés de feuillus ou plantés de conifères ;
- landes sèches et espaces ouverts, dominés par des arbustes et fourrés.



La bruyère cendrée colore les espaces de landes

Rendre la nature au rivage

Depuis 1981, le Conservatoire du littoral mène une politique d'achat de terrains situés entre les rives et la route, lui permettant de maîtriser le tiers des rives du lac, riches de chemins et pistes forestières, de points de vue et de petites plages sauvages.

La suppression des structures inesthétiques (dalles béton, grillages, caravanes...) et d'espèces ornementales introduites par l'homme a permis à ces terrains de retrouver leur aspect naturel.



Vaste panorama ouvert sur le lac

Agir pour préserver le site

Le plan de gestion 2007-2021 répond à un double objectif de protection des paysages et de la biodiversité. À cette fin, le site a été divisé en deux séries de parcelles : l'une d'intérêt écologique dans le périmètre Natura 2000 ; l'autre d'intérêt paysager dans les espaces à vocation forestière ou agricole.

Les actions du plan de gestion visent à reconquérir les landes et les espaces ouverts, à améliorer et diversifier les peuplements forestiers, et enfin à valoriser le patrimoine historique et paysager. Des inventaires et des suivis scientifiques sont également au programme.

Sur les terres pittoresques et secrètes de Masgrangeas

- Dégager des ouvertures vers le lac
- Créer une mosaïque de clairières
- Préserver la diversité des boisements
- Valoriser les tourbières
- Créer un sentier thématique

Au cœur du lac, sur la presqu'île méconnue de Chassagnas

- Dégager le sommet et des vues ponctuelles
- Développer des espaces en pâturage
- Diversifier la plantation de mélèzes
- Favoriser le hêtre en sous-bois

Dans la forêt ancienne et le chaos rocheux du bois de Crozat

- Entretenir le sous-bois
- Favoriser le hêtre
- Dégager des vues ponctuelles
- Mettre en valeur les rochers

Dans l'ambiance paisible de la presqu'île de Pierrefitte et du Tuquet

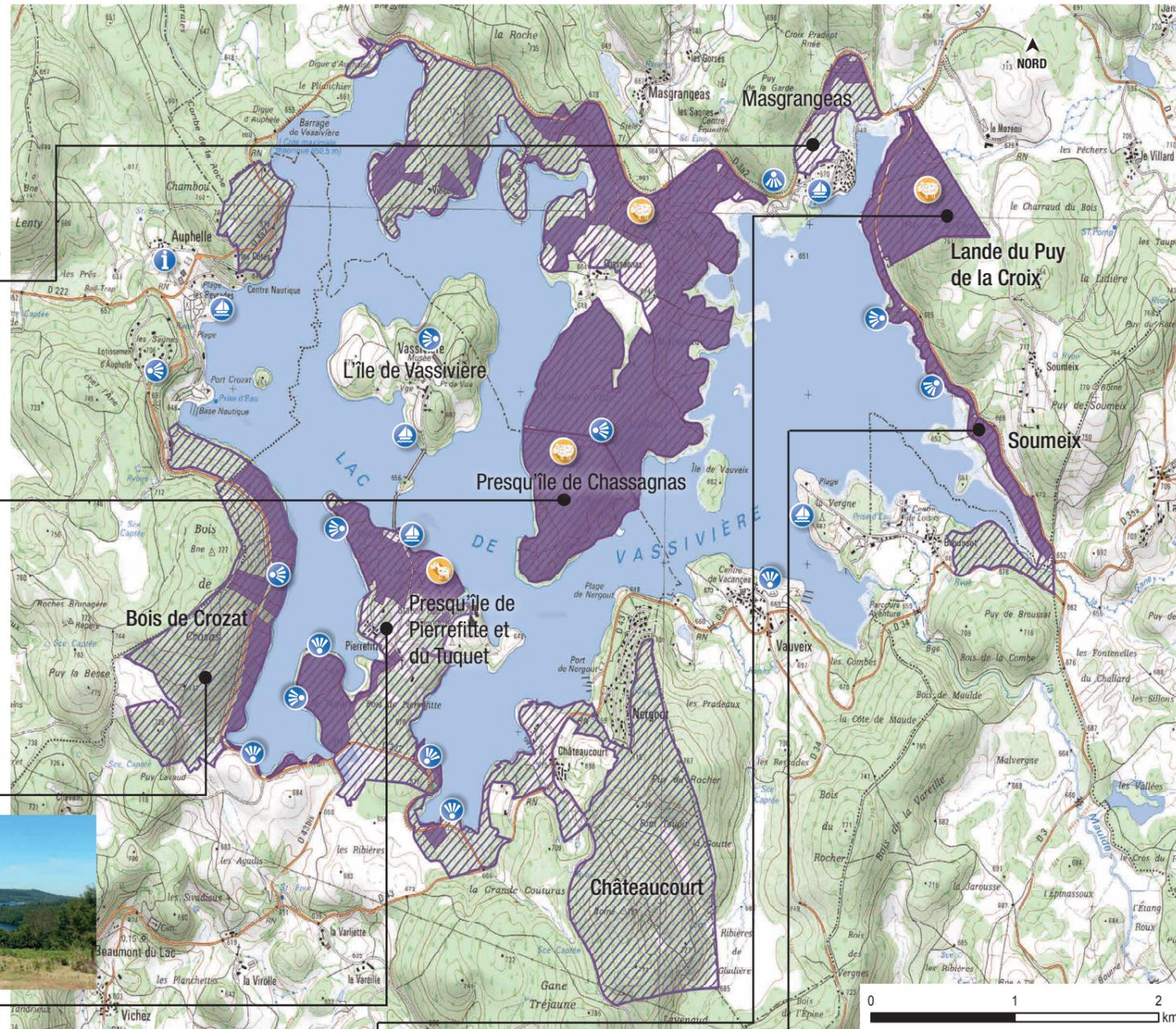
- Entretenir les prairies humides
- Créer un sentier de rives
- Dégager des vues entre route et lac
- Diversifier les unités forestières

Dans les paysages traditionnels du Puy de la Croix

- Maintenir le pâturage de la lande
- Entretenir la ripisylve et les genévriers
- Installer un sentier d'interprétation
- Aménager une aire naturelle de stationnement

Sur les rives sauvages, mais hospitalières de Soumeix

- Accentuer les ouvertures vers le lac
- Développer le pâturage sur les rives
- Entretenir les sous-bois
- Créer un sentier de rives



- Propriété du Conservatoire du littoral
- ▨ Domaine d'intervention du Conservatoire
- i Point d'information
- P Parking
- 👁 Point de vue
- 🚤 Ponton nautique
- 🐑 Pâturage ovin
- 🐄 Pâturage bovin

1

Reconquérir les landes et les espaces agricoles

Aujourd'hui, l'eau et la forêt prédominent, mais avant la création du barrage, les espaces agricoles et les pâturages étaient majoritaires. Depuis lors, ils ont été progressivement abandonnés et beaucoup sont à l'état de friches, plus ou moins colonisés par la végétation forestière.

Leur reconquête vise à rééquilibrer la mosaïque de paysages au profit des milieux ouverts comme :

- **Les landes sèches**
Ces espaces riches en insectes sont appréciés par les oiseaux. Le Lycopode à massue, une espèce végétale rare à l'échelle de la région, s'y épanouit.
- **Les landes humides**, qui accueillent notamment la Drosera sp. et le petit Carex, protégés au niveau européen.



Lycopode à massue

Défricher

L'augmentation de la surface des landes sèches et des prairies d'ici 2021 passe essentiellement par le défrichage. Sont principalement concernés, les espaces de plantations de conifères présentant un faible intérêt patrimonial et les boisements spontanés, plus ou moins évolués, qui se sont développés sur les terres agricoles abandonnées.

Réhabiliter et maintenir

Sans intervention humaine, il faudrait cinq ans à peine pour que les espaces réhabilités redeviennent des friches. La reconquête durable des landes et des espaces agricoles dépend ainsi de la régularité de leur entretien par les éleveurs : pâturage, fauche... Cette reconquête se fait grâce au PNR de Millevaches et au CEN Limousin, animateurs du programme Natura 2000.



Pastoralisme sur la lande du Puy de la Croix

2

Diversifier les milieux forestiers

Deux grands types de forêts entourent le lac de Vassivière : d'une part des feuillus qui se sont développés naturellement, et d'autre part des secteurs de résineux comme l'épicéa commun et le douglas vert qui ont été introduits par l'homme à partir des années 1950.

Dans les deux cas, la gestion forestière vise à **améliorer la qualité de ces peuplements**, à **favoriser la biodiversité** et à **diversifier l'âge des arbres en présence**. Pour y parvenir, deux grands types de mesures s'imposent :

- **Convertir les peuplements actuels en futaie irrégulière**

À la différence des plantations d'un seul tenant, les futaies irrégulières sont constituées d'arbres d'âges et de dimensions différents. Il est envisagé de procéder :

- par bouquets (ou petites surfaces) dans les parcelles d'intérêt écologique où l'objectif est de favoriser le hêtre ;
- par bouquets et peuplements plus importants dans les parcelles d'intérêt paysager où l'objectif est de diversifier les plantations résineuses, en développant notamment le pin sylvestre.

- **Mélanger les essences**

- hêtre associé au chêne sessile et à d'autres feuillus, ou au pin sylvestre dans les secteurs les plus pauvres ;
- résineux mélangés avec des feuillus ;
- arbres à fruits (noisetier, aubépine, sorbier, ronce...).

Préserver la hêtraie naturelle du bois de Crozat

Cette forêt ancienne a traversé les siècles, mais les coupes de bois de chauffage ont favorisé le chêne, une essence de lumière, au détriment de la hêtraie d'origine. L'objectif est de favoriser sa régénération naturelle et de convertir progressivement les taillis en futaie.

Les gros arbres creux ne présentant pas de danger seront préservés pour servir de gîtes aux oiseaux, chauves-souris et mammifères. Un suivi scientifique du milieu, qui abrite une faune et une flore remarquables, est également prévu.



Bois de Crozat

La production de bois : une activité non prioritaire

Dans cette mosaïque hétérogène de peuplements forestiers, la production de bois n'est qu'un objectif associé. Ainsi, les parcelles de résineux de Masgrangeas, du Tuquet et de Pierrefitte peuvent produire du bois commercialisable et fournir un revenu.

3

Ouvrir les paysages et dégager de grands points de vue

En période estivale, les peuplements de feuillus tirent sur le lac un rideau épais et opaque.

Pour ouvrir le paysage, plusieurs mesures doivent être prises :

- **pérenniser l'entretien** des terrains agricoles existants et des landes sèches ;
- **tirer parti des trouées de tempête** dans la forêt et des friches agricoles envahies par les arbustes ;
- **procéder à une coupe rase des résineux** entre la route et le lac et entretenir une lisière ;
- **éclaircir** les bois et bosquets de lisière, créer des clairières ;
- **dégager les rives non artificialisées**, avec un sentier faisant le tour du lac ;
- **restaurer les points de vue qui se font coloniser** par les ligneux au contact des rives.

FICHE ACTION



La presqu'île de Chassagnas

Avançant au cœur du lac, la presqu'île de Chassagnas attire le regard de toute part. Depuis son sommet, elle offre aussi un incroyable point de vue à 360° sur le lac. Longtemps oubliée en raison de son isolement et de son aspect inhospitalier, elle s'est métamorphosée sous l'effet des coupes qui ont ouvert le paysage. Depuis, de jeunes éleveurs y font paître 400 moutons durant l'estive. Ils assurent l'entretien de plus de 20 ha de parcours en bordure du lac. À long terme, l'objectif est de conserver le point de vue ouvert au sommet et d'introduire le hêtre en succession du mélèze pour améliorer les qualités paysagères du lieu.

4

Faciliter la découverte des richesses naturelles et paysagères

L'optimisation des conditions d'accueil du public demande de développer les aménagements nécessaires en interférant le moins possible avec le paysage. Cela suppose de :

- **limiter l'impact des équipements sur le paysage**, notamment les aires de détente et de stationnement. En retrait de la route, délimités par des végétaux et des structures en bois, ces équipements nécessitent un entretien régulier ;
- **renforcer les mesures visant à limiter la circulation des véhicules à moteur jusqu'aux rives**. Malgré les barrières, une surveillance régulière s'impose, principalement en été. À défaut, les barrières existantes seront renforcées.



Randonneurs au Puy de la Croix

Nouveaux chemins, nouveaux points de vue

Les terrains du Conservatoire sont particulièrement bien placés pour faire découvrir le spectacle des rives aux visiteurs. Plusieurs mesures sont prises à cet effet :

- rendre accessible les panoramas comme ceux du bois de Crozat, du sommet de Chassagnas, du Puy de la Croix ou de la pointe de Masgrangeas ;
- ouvrir des fenêtres sur le lac aux endroits les plus fréquentés (sur l'aire de pique-nique du Tuquet, entre camping et prairie sur les rives de Masgrangeas, en bord de route) ;
- créer de nouvelles placettes pour les pêcheurs. Le lac de Vassivière est un site prisé par ce public qui le fréquente à l'année. C'est pourquoi une douzaine de placettes sont prévues sur Chassagnas, au Tuquet et à Crozat. Leur entretien fera l'objet d'un suivi régulier.



Sensibilisation à l'environnement

De multiples actions sont organisées à l'initiative du Syndicat mixte «Le lac de Vassivière» et du Pôle Tourisme.

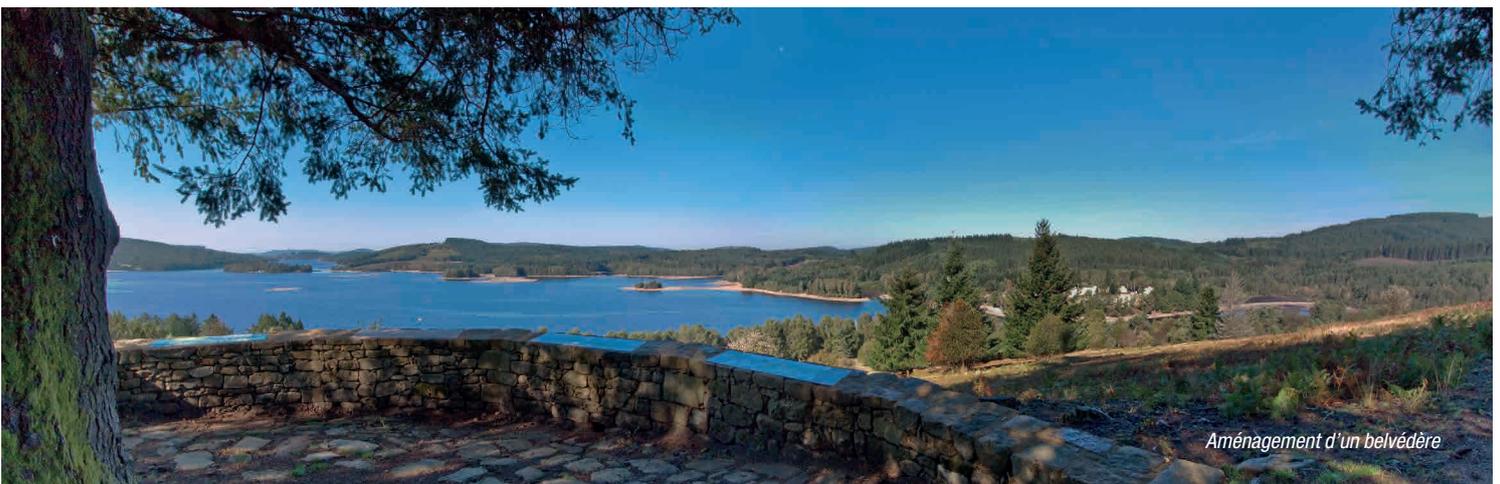
Proches de l'eau, en hauteur, inventifs, surprenants... les nouveaux sentiers d'interprétation offrent des horizons insoupçonnés.

Le sentier des rives, long de 30 km, est un objectif majeur du plan de gestion et une réalité concrète depuis 2010. Il est en partie ouvert aux vététistes et aux cavaliers, et aux seuls piétons sur les parties les plus sensibles.

Proximité de l'eau, éboulis rocheux, vieux arbres, points de vue... permettent d'appréhender le paysage du lac dans son ensemble.

En complément du sentier de rives, quatre chemins sont programmés. Celui du Puy de la Croix a été ouvert en 2012. Jalonné de sculptures taillées dans le granit, il donne aussi à voir une mosaïque de milieux naturels.

Les panneaux d'interprétation permettent de sensibiliser les visiteurs à la richesse du patrimoine.



Aménagement d'un belvédère



Découvrir les plans de gestion du Conservatoire du littoral

Construit à partir du plan d'aménagement forestier, le présent document permet de comprendre en quelques pages les spécificités de ce site protégé par le Conservatoire du littoral, son identité, les principaux choix effectués pour son aménagement et son entretien.

La gestion de chaque site est le fruit d'un partenariat entre le Conservatoire - propriétaire et le (ou les) organisme(s) désigné(s) comme gestionnaire(s) du site : collectivités territoriales, associations naturalistes... Ils établissent ensemble, et en concertation avec les acteurs du territoire (organismes socio-professionnels, usagers...), un plan de gestion, ici plan d'aménagement forestier, qui constitue le projet pour le site. Il est élaboré à partir d'une analyse des enjeux présents. Il définit les réalisations souhaitables pour restaurer, aménager et gérer le site.

Le Conservatoire du littoral a pour mission d'acquiescer les espaces fragiles et remarquables des rivages maritimes et lacustres français, de les protéger et de les ouvrir au public dans la limite de leur sensibilité.

L'établissement intervient à ce titre sur plus de 700 sites, dont beaucoup bénéficient d'un plan de gestion. Ces sites sont répartis au sein de 10 délégations de rivages du Conservatoire du littoral : Manche - Mer du Nord, Normandie, Bretagne, Centre-Atlantique, Aquitaine, Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse, Outre-mer, Lacs.

Les brochures de la collection « Plans de gestion du Conservatoire du littoral » sont disponibles en version numérique sur : www.conservatoire-du-littoral.fr (rubrique : les sites du littoral / Gestion).

Une application spécifique est également téléchargeable sur votre mobile.



Coordination éditoriale et mise en page : Conservatoire du littoral - MarkedA
Credits photos : Conservatoire du littoral - CEN Limousin et Frédéric Champion
Source carte : IGN SCAN, 1000 et SIG - Conservatoire du littoral IM-DGPat

Les gestionnaires :



CEN - Limousin



Syndicat mixte Le
lac de Vassivière



Conservatoire
du littoral

www.conservatoire-du-littoral.fr

Conservatoire du littoral
Délégation Lacs

Savoie Technolac - Immeuble Le Dauphin
18, Allée du lac Saint-André
73382 Le Bourget du Lac

Tel : 04 79 60 76 30

lacs@conservatoire-du-littoral.fr